

Gemine, le 27. VII. 42
29. Quai du St. Blaise

Monsieur

En vous remerciant, je vous
ai une réclamation des deux paquets
de Hodler que vous m'avez
renvoyés. Je vous prie de me
faire parvenir le compte de
tous les frais: emballage, port,
carnionnage.

Vous trouverez ci-joint un reçu
de votre part, concernant 2 caisses
que vous avez voulu accepter
et garde en Septembre 1918. Les
coites contestées dans ces deux
caisses n'ont donc été renvoyées
et la Société des Beaux-Arts de Zurich
n'a plus aucun dépôt me concernant.

Truiville agréé, Monsieur, avec
mes remerciements réitérés, et assurances
de mes sentiments les plus distingués.

B. Hodler.